



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/22-924-138 du 04/04/2022

**APPEL A CANDIDATURE : FORMATEURS ACADEMIQUE EDUCATION PRIORITAIRE SECOND
DEGRE**

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels enseignants 2nd degré

Dossier suivi par : M. BOURDEAUD'HUY - DRRH - Tel : 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature pour trois postes de formateurs académiques éducation prioritaire.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Appel à candidature : Formateur académique éducation prioritaire

Fiche de Mission

Cadre réglementaire : note ministérielle du 10/02/2014- circulaire du 04/06/2014

Intitulé de la mission : formateur académique éducation prioritaire, **second degré, dans les réseaux Marseille Madrague, Côté Bleue et Camargue.**

Définition de la mission :

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique de l'éducation Prioritaire.

Accompagnement des équipes de REP + et REP, impulsion et suivi de formations et d'actions dans un cadre académique, départemental ou local, production de ressources et valorisation des actions de la mission académique, notamment publication d'articles sur le site académique éducation prioritaire.

Mise en œuvre des grands axes du référentiel de l'Éducation prioritaire.

Personnels pouvant postuler	Professeur du second degré exerçant ou ayant exercé en EP.
Niveau	Enseignement secondaire – formation Dans les réseaux REP+ et REP – formation inter-degrés.
Mission du Formateur Éducation Prioritaire	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner les équipes pédagogiques dans une réflexion sur leurs pratiques pour la réussite des élèves de l'éducation prioritaire en REP + et REP.- Impulser et suivre des formations et des actions dans un cadre académique, départemental ou local, en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.- Animer des temps de travail collectif dans le 1^{er} et le 2nd degré, en favorisant les transferts dans les pratiques de classe.- Produire des ressources notamment numériques et alimenter le site académique éducation prioritaire (articles et ressources)- Participer à la mise en place d'actions pour favoriser une coopération utile avec les parents.- Participer à des actions de formation adossées à la recherche.- Veille documentaire pour publication.
Temps de service et remarques liées aux modalités d'affectation	Les formateurs Éducation Prioritaire bénéficient d'une décharge d'un tiers de leur temps de service consacrée : <ul style="list-style-type: none">- Aux rencontres de formation et d'organisation du groupe des formateurs de la mission académique éducation prioritaire

	<ul style="list-style-type: none"> - A la concertation avec les différents pilotes des REP et REP+ et les équipes pour organiser des formations adaptées aux besoins des réseaux ; et à la production de ressources et de documents visant à valoriser et impulser des actions pédagogiques au sein des réseaux - A mettre en œuvre les formations. - Au suivi des enseignants nouvellement affectés en REP+ ou REP. <p>Cette décharge les libère le mardi et le jeudi après-midi. Le reste du temps de service sera consacré aux tâches d'enseignement sur le poste dont ils sont déjà titulaires.</p> <p>La mission fera l'objet d'un rapport d'activité en fin d'année scolaire.</p> <p>Les enseignants qui postulent pour ce service verront leurs dossiers de candidatures examinés par une commission académique, en lien avec les corps d'inspection.</p> <p>Ils prennent l'engagement de participer aux journées nationales de formation qui se dérouleront hors académie</p>
Postes à pourvoir	<p>Pour l'année 2022-2023, Un poste est à pourvoir pour le second degré pour les zones Marseille 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements (réseaux Madrague) et Bouches-du-Rhône hors Marseille (réseaux Côté Bleue et Camargue).</p>
Modalités de recrutement	<p>Les candidats retourneront la fiche de candidature ci-après à l'adresse mail ci-dessous avant le Vendredi 03 juin, délai de rigueur.</p> <p>Ils pourront accompagner cette fiche de tous les documents qui leur semblent nécessaires pour étayer leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, travaux réalisés, ...).</p>
Contacts :	<p>Mme Odile AUBERT, IA-IPR, correspondante académique Éducation Prioritaire. <u>odile.aubert@ac-aix-marseille.fr</u></p>

Appel à candidature : Formateur académique éducation prioritaire

Fiche de Mission

Cadre réglementaire : note ministérielle du 10/02/2014- circulaire du 04/06/2014

Intitulé de la mission : formateur académique éducation prioritaire, **second degré, dans les réseaux Marseille Madrague et Marseille Vieux-Port.**

Définition de la mission :

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique de l'éducation Prioritaire.

Accompagnement des équipes de REP + et REP, impulsion et suivi de formations et d'actions dans un cadre académique, départemental ou local, production de ressources et valorisation des actions de la mission académique, notamment publication d'articles sur le site académique éducation prioritaire.

Mise en œuvre des grands axes du référentiel de l'Éducation prioritaire.

Personnels pouvant postuler	Professeur du second degré exerçant ou ayant exercé en EP.
Niveau	Enseignement secondaire – formation Dans les réseaux REP+ et REP – formation inter-degrés.
Mission du Formateur Éducation Prioritaire	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner les équipes pédagogiques dans une réflexion sur leurs pratiques pour la réussite des élèves de l'éducation prioritaire en REP + et REP.- Impulser et suivre des formations et des actions dans un cadre académique, départemental ou local, en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.- Animer des temps de travail collectif dans le 1^{er} et le 2nd degré, en favorisant les transferts dans les pratiques de classe.- Produire des ressources notamment numériques et alimenter le site académique éducation prioritaire (articles et ressources)- Participer à la mise en place d'actions pour favoriser une coopération utile avec les parents.- Participer à des actions de formation adossées à la recherche.- Veille documentaire pour publication.
Temps de service et remarques liées aux modalités d'affectation	Les formateurs Éducation Prioritaire bénéficient d'une décharge d'un tiers de leur temps de service consacrée : <ul style="list-style-type: none">- Aux rencontres de formation et d'organisation du groupe des formateurs de la mission académique éducation prioritaire

	<ul style="list-style-type: none"> - A la concertation avec les différents pilotes des REP et REP+ et les équipes pour organiser des formations adaptées aux besoins des réseaux ; et à la production de ressources et de documents visant à valoriser et impulser des actions pédagogiques au sein des réseaux - A mettre en œuvre les formations. - Au suivi des enseignants nouvellement affectés en REP+ ou REP. <p>Cette décharge les libère le mardi et le jeudi après-midi. Le reste du temps de service sera consacré aux tâches d'enseignement sur le poste dont ils sont déjà titulaires.</p> <p>La mission fera l'objet d'un rapport d'activité en fin d'année scolaire.</p> <p>Les enseignants qui postulent pour ce service verront leurs dossiers de candidatures examinés par une commission académique, en lien avec les corps d'inspection.</p> <p>Ils prennent l'engagement de participer aux journées nationales de formation qui se dérouleront hors académie</p>
Postes à pourvoir	<p>Pour l'année 2022-2023, Deux postes sont à pourvoir pour le second degré sur les réseaux Marseille Madrague et Marseille Vieux-Port.</p>
Modalités de recrutement	<p>Les candidats retourneront la fiche de candidature ci-après à l'adresse mail ci-dessous avant le Vendredi 03 juin, délai de rigueur.</p> <p>Ils pourront accompagner cette fiche de tous les documents qui leur semblent nécessaires pour étayer leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, travaux réalisés, ...).</p>
Contacts :	<p>Mme Odile AUBERT, IA-IPR, correspondante académique Éducation Prioritaire. <u>odile.aubert@ac-aix-marseille.fr</u></p>

RENTREE 2022

Fiche de candidature – formateur académique E.P.

NOM :

PRENOM :

AFFECTATION ACTUELLE :

DISCIPLINE (POUR LE SECOND DEGRE) :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DIPLOME ET ANNEE D'OBTECTION :

ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE :

MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION OUI NON

SI OUI :

- **FORMATION EN EDUCATION PRIORITAIRE OUI NON**
- **FORMATION SUR DES THEMATIQUES TRANSVERSALES OUI NON**
- **SI OUI PRECISER LESQUELLES :**

JE DECLARE EST CANDIDAT AU POSTE DE FORMATEUR ACADEMIQUE E.P.

DATE :

SIGNATURE :

AVIS, DATE, SIGNATURE ET CACHET DU CHEF D'ETABLISSEMENT :